

Estimations avancées des évolutions des foyers allocataires du RSA

Avril

2021

AVERTISSEMENT

Les éléments qui suivent ont été élaborés sur la base de données semi-définitives, c'est-à-dire, observées avec six semaines de recul par rapport au mois de droit, alors que les supports conjoncturels habituels sont réalisés sur des données dites définitives, observées avec six mois de recul. Il en résulte qu'en niveau, le nombre d'allocataires est plus faible (de 1 à 2 %). En revanche, d'après les données historiques, les écarts d'évolution entre données définitives et semi-définitives observés sont faibles et sont inférieurs aux taux d'évolutions observés, il est donc possible de les interpréter.

Après une hausse soutenue sur les trois premiers trimestres de l'année, le nombre de bénéficiaires du RSA ralentit légèrement en fin d'année...

Après une croissance modérée en 2019, les effectifs de bénéficiaires du RSA connaissent une forte augmentation sur les trois premiers trimestres de l'année 2020. Celle-ci est à mettre en relation avec, d'une part, les mesures de maintien de droit mises en place par la branche et, d'autre part, la situation économique dégradée suite aux mesures de confinement en mars-avril 2020. Au dernier trimestre 2020, la progression du nombre de bénéficiaires du RSA s'infléchit. Ce ralentissement est à relier à l'amélioration du marché du travail à l'automne (+ 426 000 emplois au troisième trimestre¹) qui se voit dans les déclarations trimestrielles de ressources (DTR) avec retard (encadré) ainsi qu'à l'arrêt des mesures de maintien de droit.

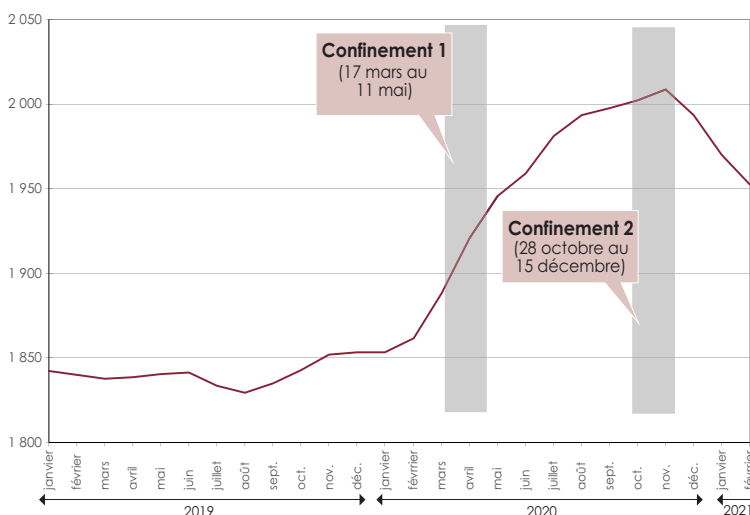
... avant de s'orienter à la baisse à partir de décembre 2020

Le nombre de bénéficiaires du RSA entame une baisse significative depuis décembre 2020. Sur la période novembre 2020 - février 2021, la baisse est de 2,8 % et ramène le nombre de bénéficiaires à son niveau de mai-juin. Les montants versés baissent également. Ils chutent de 3,3 % entre novembre et février et retrouvent également leur niveau de mai-juin (graphique 1).

Le recul des effectifs est lié à la diminution du nombre d'ouvertures de droit et à des flux de sorties du RSA toujours élevés en moyenne (graphique 2). Le nombre de sorties entre décembre 2020 et février 2021 est en augmentation de 11% par rapport à la même période de l'année précédente tandis que le nombre d'ouverture de droit diminue de 12 %. Cette dynamique s'explique par la reprise d'activité à l'automne, dont les effets se manifestent jusqu'en 2021 en raison des modalités de déclaration des ressources (encadré).

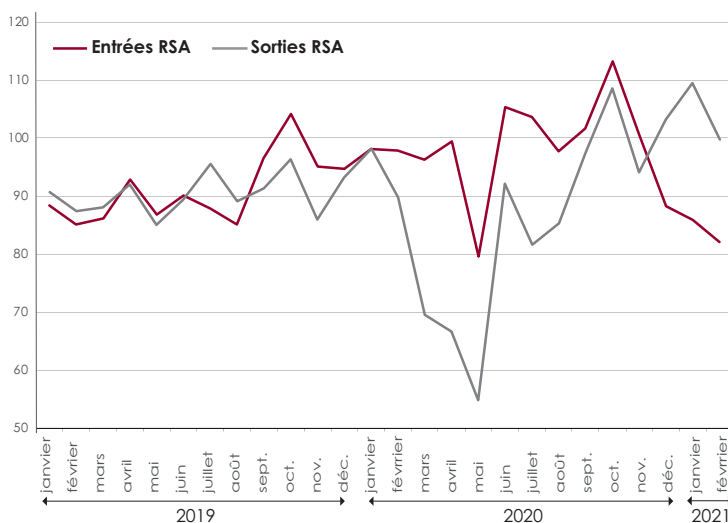
(1) Insee, Note de conjoncture – mars 2021, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5232077>

Graphique 1 - Évolution du nombre de foyers bénéficiaires du RSA (en milliers)



Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR2). Champ : Caf, France entière.

Graphique 2 - Évolution des foyers entrants et sortants du RSA (en milliers)



Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR2). Champ : Caf, France entière.

Estimations avancées des évolutions des foyers allocataires du RSA

En effet, les allocataires exclus de droit en décembre, janvier et février pour le motif « ressources trop élevées » (représentant environ 60 % des sorties) sont en augmentation de 12 % par rapport à la même période l'année précédente (graphique 3). En outre, les mesures de soutien, associées aux restrictions sanitaires (chômage partiel) pourraient atténuer le nombre de licenciements et donc de nouveaux bénéficiaires.

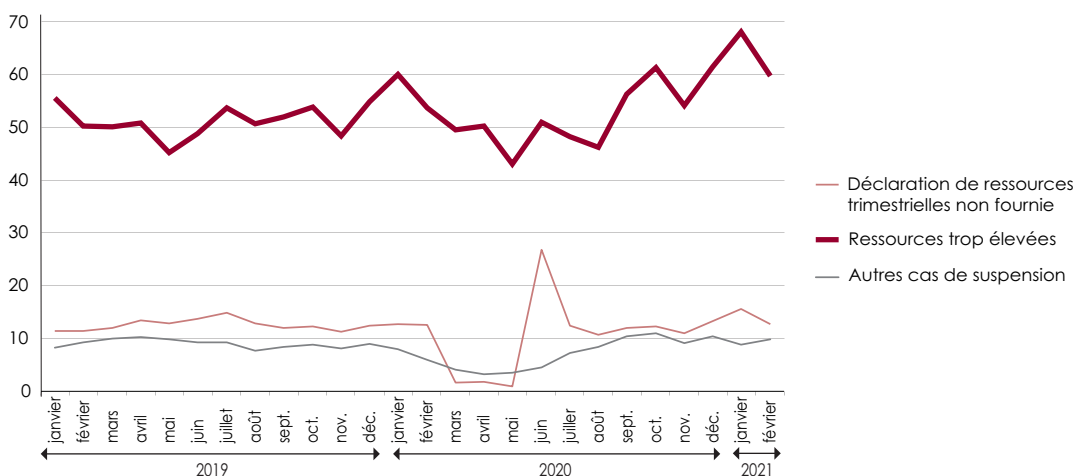
En parallèle, le revenu d'activité moyen diminue tandis que la proportion des allocataires sans revenus augmente. La conjugaison de ces deux phénomènes stabilise les montants moyens de RSA versés, qui diminuaient depuis octobre 2020 (graphique 4).

ENCADRÉ

Les évolutions du nombre de bénéficiaires au travers des entrées-sorties dans la prestation

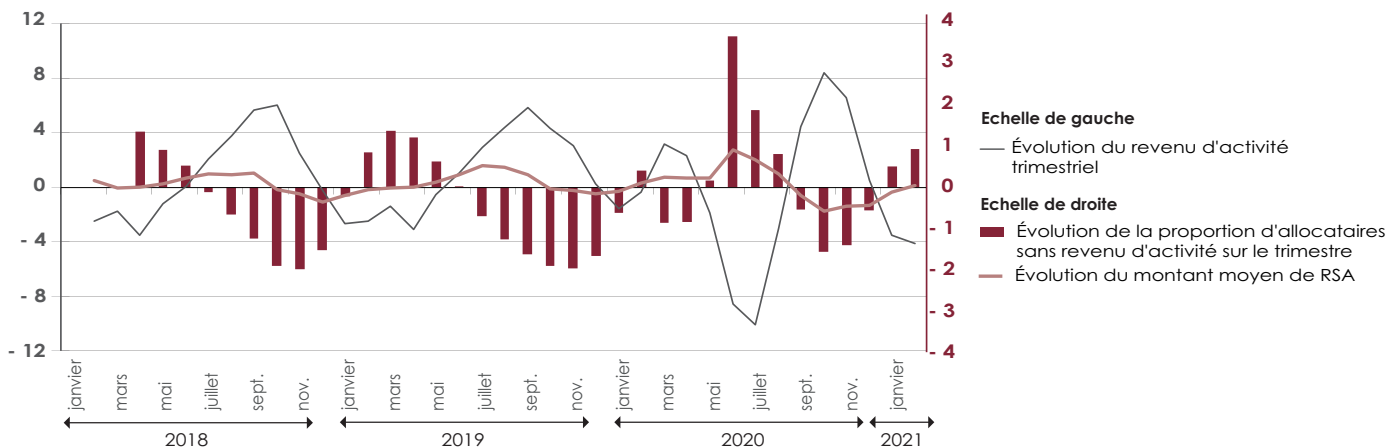
L'évolution du nombre de bénéficiaires du RSA d'un mois à l'autre peut se déduire du nombre d'ouvertures de droit (entrées) et de fins de droit à la prestation (sorties) ayant eu lieu sur la période. Il est à noter que les flux d'entrées et de sorties dans le droit sont affectés par des effets saisonniers. Egalement, les modalités de déclarations des ressources des allocataires impliquent un délai entre les événements économiques et leur pleine manifestation sur les flux d'entrées et de sorties. En effet, le RSA repose sur un calcul trimestriel : tous les trois mois, les allocataires remplissent une déclaration trimestrielle de ressources (DTR) sur laquelle le RSA est calculé jusqu'à la prochaine déclaration.

Graphique 3 - Nombre de foyers sortants du RSA selon le motif de sortie (en milliers)



Source : Cnaf – Dser (fichiers Allstat FR2). Champ : Caf, France entière.

Graphique 4 - Évolution des revenus d'activité et des montants moyens de RSA perçus par les allocataires du RSA, en glissement mensuel (en %)



Source : Cnaf – Dser (fichiers Allstat FR2). Champ : Caf, France entière.